



Conseil de sécurité

Soixante-quinzième année

8772^e séance

Jeudi 22 octobre 2020, à 10 heures

New York

Provisoire

Présidente : M^{me} Evstigneeva (Fédération de Russie)

Membres :

Afrique du Sud	M. Van Shalkwyk
Allemagne	M. Sautter
Belgique	M ^{me} Van Vlierberge
Chine	M. Dai Bing
Estonie	M. Jürgenson
États-Unis d'Amérique	M. Mills
France	M ^{me} Broadhurst Estival
Indonésie	M. Djani
Niger	M. Aougi
République dominicaine	M ^{me} Cedano
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M ^{me} Jacobs
Saint-Vincent-et-les Grenadines	M. Bynoe
Tunisie	M. Ladeb
Viet Nam	M. Pham

Ordre du jour

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Rapport du Secrétaire général sur la situation à Abyei (S/2020/1019)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Rapport du Secrétaire général sur la situation à Abyei (S/2020/1019)

La Présidente (*parle en russe*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant du Soudan à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes appelées à présenter un exposé à participer à la présente séance : M. Jean-Pierre Lacroix, Secrétaire général adjoint aux opérations de paix; et M. Parfait Onanga-Anyanga, Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Corne de l'Afrique.

M. Lacroix et M. Onanga-Anyanga participent à la séance d'aujourd'hui par visioconférence.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2020/1019, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation à Abyei.

Je donne maintenant la parole à M. Lacroix.

M. Lacroix (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, de me donner l'occasion d'informer le Conseil de sécurité des faits nouveaux relatifs à la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA), y compris son appui au Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière et sa réponse à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Je ferai également le point sur les derniers développements intervenus depuis la publication du rapport du Secrétaire général sur la situation à Abyei (S/2020/1019).

La période couverte par le rapport a été marquée par une collaboration renforcée entre le Soudan et le Soudan du Sud. Le 3 octobre, un accord de paix historique a été signé entre le Gouvernement de transition du Soudan, le Front révolutionnaire soudanais et l'Armée de libération du Soudan-faction Minni Minnawi à Djouba, au Soudan du Sud. Les autorités sud-soudanaises ont facilité le processus de négociation qui a conduit à la signature de

l'accord. De plus, autre fait positif, le Soudan et le Soudan du Sud ont exprimé leur volonté de relancer le processus politique, de hauts représentants sud-soudanais s'étant rendus à Khartoum pour y rencontrer les autorités soudanaises afin d'examiner la question du statut final d'Abyei et des zones frontalières.

Cependant, malgré ce rapprochement continu entre le Soudan et le Soudan du Sud, le processus de paix n'a guère avancé à Abyei. Les principaux faits nouveaux au niveau local ont été les nominations par Djouba et Khartoum de leur administrateur en chef respectif. Le 29 juin, le Président Kiir Mayardit a nommé le général de corps d'armée Kuol Diem Kuol administrateur en chef de la zone administrative spéciale d'Abyei. Le 20 août, le Président du Conseil souverain du Soudan, le général de corps d'armée Abdel Fattah Abdelrahman al-Burhan, a signé un décret portant nomination de Gumaa Dawood Musa Hamdan, un ingénieur, au poste d'administrateur en chef de la zone administrative spéciale d'Abyei. Cela constitue une avancée politique sans précédent puisque c'est la première fois que deux administrateurs en chef sont nommés à Abyei.

Globalement, les conditions de sécurité à Abyei sont demeurées instables durant la période considérée, avec quatre attaques particulièrement préoccupantes contre le personnel de la FISNUA et quatre cas de violence intercommunautaire, y compris des attaques armées contre des villages. Deux des attaques contre le personnel de la FISNUA ont été commises le 24 avril, et la troisième le 12 mai, lorsque deux soldats de l'Unité de protection des forces assignés au quartier général du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière à Kadougli ont essuyé des tirs alors qu'ils se rendaient de la base de Kadougli au point d'eau de Mourta. Dans le cas de la quatrième attaque, un groupe armé inconnu a ouvert le feu sur un convoi de la FISNUA entre Goli et Todach dans le secteur nord, blessant trois soldats de la paix, dont un grièvement qui a été transporté par avion à Addis-Abeba pour y être soigné.

La FISNUA a continué de dialoguer avec les autorités ngok dinka et misseryia et les dirigeants de ces deux communautés afin de faire avancer le processus de paix au niveau local. Cependant les faits qui se sont produits à Nainai et Kolom les 19 et 22 janvier respectivement, ainsi que ceux survenus à Mabok le 13 avril et l'attaque perpétrée par les Ngok Dinka contre le village d'Ibrahim le 8 août, ont accentué les tensions intercommunautaires et ont porté préjudice aux efforts de paix accomplis au niveau local. Les efforts

faits par la FISNUA pour que des représentants des communautés dialoguent dans le cadre du comité mixte pour la paix entre les communautés n'ont rien donné.

Afin de régler au niveau local les violences qui pourraient éclater pendant la saison de la migration, un comité technique a été formé au sein de la conférence mise en place en prévision de la migration 2020, réunissant la FISNUA, l'Organisation internationale pour les migrations et l'organisation non gouvernementale Concordis International, pour discuter du mouvement pastoral le long des trois couloirs de migration à Abyei. La conférence pré-migration vise à résoudre les problèmes qui pourraient entraîner des conflits entre les éleveurs et les communautés d'accueil le long des routes migratoires. Le 17 octobre, les membres de l'équipe ont rencontré des représentants de l'administration locale nommée par Djouba à Abyei. La discussion a porté sur la nécessité de reprendre les réunions du comité mixte pour la paix entre les communautés et de la conférence sur la migration proposée en prévision de la saison à venir. Le 19 octobre, l'équipe a rencontré les membres misseriya du comité mixte pour la paix entre les communautés au marché d'Amiet dans le cadre des consultations en vue de la conférence pré-migration envisagée. Les Misseriya ont averti que tout retard dans la conclusion d'un accord entre les deux parties pourrait se traduire par des affrontements et des pertes de vies humaines le long des couloirs de migration. Ils ont exhorté la FISNUA à convoquer la conférence des chefs traditionnels avant le 1^{er} novembre. La FISNUA a pour sa part insisté sur la nécessité de reprendre les réunions régulières du comité mixte pour la paix entre les communautés dans l'intérêt de la paix et de la sécurité au sein des communautés.

Au cours de la période considérée, les progrès enregistrés par le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière et le Mécanisme conjoint pour les questions politiques et de sécurité, par rapport aux critères fixés, pour l'un, et aux décisions à prendre, pour le second, ont été minimes en raison de la situation créée par la pandémie de COVID-19. Les progrès de l'ouverture des couloirs de passage de la frontière, prévue dans la résolution adoptée le 19 février par le Mécanisme conjoint pour les questions politiques et de sécurité, et de la démarcation de la frontière, entreprise par la Commission frontalière mixte et le Comité mixte de démarcation, en ont été réduits d'autant. Le Mécanisme conjoint pour les questions politiques et de sécurité n'a pas été en mesure de tenir les réunions prévues. En outre, les activités opérationnelles et

les réunions prévues par le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière ont été suspendues. Les missions de surveillance aériennes et terrestres ont également été temporairement arrêtées en raison des restrictions imposées par les pays hôtes dans le contexte de la pandémie. Les missions de surveillance au sol ont repris le 27 juillet, mais le début de la saison des pluies a rendu la plupart des zones inaccessibles.

En vertu de la résolution 2519 (2020), le Conseil de sécurité a autorisé le déploiement de 640 policiers, dont trois unités de police constituées de 160 membres chacune et 160 policiers hors unités constituées. La police des Nations Unies compte actuellement un effectif de 35 policiers et policières, dont 16 s'apprentent à quitter la mission en octobre ou novembre après leurs deux années de détachement. Étant donné qu'aucun visa n'a été délivré pour les nouveaux policiers qui pourraient être déployés en remplacement, l'effectif de la composante police va tomber à 19 personnes. Par conséquent, cette situation entraînera inévitablement la fermeture de certaines bases d'opérations de la FISNUA et aura des répercussions très négatives sur l'exécution du mandat.

La constitution et le déploiement des trois unités de police constituées autorisées ont été retardés à cause des restrictions de voyage liées à la COVID-19 et du fait que le Soudan n'a pas délivré de visas d'entrée aux représentant(e)s des pays fournissant le personnel de police qui devaient se rendre auprès de la Mission. Le 4 octobre, deux notes verbales ont été envoyées aux autorités soudanaises compétentes, demandant des visas d'entrée et des permis de voyage à Abyei pour les membres des équipes de reconnaissance de la Chine et de la Tanzanie. Ces visites de reconnaissance sont obligatoires pour les pays qui fournissent du personnel de police dans le cadre du processus de déploiement de leurs unités de police constituées. La visite de reconnaissance pour la délégation officielle chinoise était prévue à partir du 18 octobre et la délégation officielle tanzanienne devrait effectuer sa visite sur le terrain à partir du 1^{er} novembre. À ce jour, les visas d'entrée et les permis de voyage pour Abyei n'ont toujours pas été accordés par les autorités soudanaises.

Concernant la COVID-19, la mission a signalé 11 cas confirmés de COVID-19 depuis le début de la pandémie, dont un membre du personnel civil national, quatre membres du personnel international, deux membres du personnel international sous contrat, deux officiers d'état-major et deux membres de pays

fournisseurs de contingents. On suspecte qu'une femme soldat est décédée des suites de la maladie. Au niveau local, le 6 octobre, une réunion du groupe sectoriel Santé d'Abyei pour la lutte contre la COVID-19 s'est tenue à l'hôpital Ameth-bek, sous la présidence du Ministre de la santé de l'administration nommée par Djouba et avec la participation des représentants de la FISNUA et des organisations non gouvernementales GOAL et Save the Children. Au cours de la réunion, il a été rapporté que 2 702 personnes avaient été testées dans la zone d'Abyei jusqu'à présent et que le nombre cumulé de cas confirmés depuis le début de la pandémie était de 52, tandis que le nombre cumulé de décès liés à la pandémie était de cinq. Entre juillet et aujourd'hui, aucun nouveau cas positif n'a été enregistré dans la zone d'Abyei.

La FISNUA a poursuivi son dialogue avec le Gouvernement soudanais et le Gouvernement sud-soudanais pour faciliter la mise en œuvre des décisions prises dans le cadre de leurs accords précédents qui n'ont pas encore été exécutées, malgré les obstacles posés par la pandémie de COVID-19. Le nouveau Chef par intérim de la Mission /commandant de la Force s'est rendu à Khartoum pour aborder un certain nombre de questions de fond relatives au mandat de la FISNUA et au processus de paix. Il s'est également rendu à Djouba, où il s'est entretenu avec la Ministre des affaires étrangères, la Ministre de la défense et le chef d'état-major des Forces sud-soudanaises de défense du peuple, ainsi qu'avec le Coprésident sud-soudanais adjoint du Comité mixte de contrôle d'Abyei. Il est déterminé à poursuivre ses contacts avec les deux parties.

Pour conclure, je voudrais exprimer mes remerciements au Conseil de sécurité pour son soutien continu à la FISNUA et solliciter l'appui du Conseil à la recommandation du Secrétaire général de proroger le mandat de la FISNUA pour une nouvelle période de six mois, jusqu'au 15 mai 2021.

La Présidente (*parle en russe*) : Je remercie M. Lacroix de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Onanga-Anyanga.

M. Onanga-Anyanga (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, de me donner l'occasion d'informer le Conseil de sécurité des progrès réalisés dans la mise en œuvre de la résolution 2046 (2012), qui concerne les questions bilatérales en suspens entre le Soudan et le Soudan du Sud et la situation dans les États du Kordofan méridional et du Nil Bleu.

La pandémie mondiale de maladie à coronavirus (COVID-19) a continué d'avoir des répercussions sur la santé et le développement humain et socioéconomique au Soudan et au Soudan du Sud. Avec la fermeture des espaces aériens et des frontières terrestres et la poursuite de l'application d'autres mesures de restriction pour contenir la propagation du virus, même nos contacts directs et en personne avec les autorités ont été sévèrement limités. Néanmoins, grâce à la communication virtuelle, j'ai pu avoir des échanges de fond avec un nombre important de hauts représentants des deux pays et de la région.

Les mesures préventives drastiques appliquées par les pays de l'Autorité intergouvernementale pour le développement au début de la pandémie semblent avoir réussi à freiner la propagation de la COVID-19 dans la région. La réponse est désormais axée sur la reprise économique et le rétablissement des moyens de subsistance des populations. Avec la réouverture des aéroports, j'ai pu me rendre au Soudan du 13 au 16 octobre. J'ai eu des consultations très fructueuses avec plusieurs représentants du Gouvernement, notamment le Premier Ministre Abdalla Hamdok, le Président du Conseil souverain, le général Abdel Fattah Abdelrahman al-Burhan, et les Ministres des affaires étrangères, de la défense et de l'irrigation, ainsi que le Président du Parti national unioniste (opposition), le Vice-Président du Mouvement/Armée populaire de libération du Soudan-Nord, le négociateur en chef du Mouvement pour la justice et l'égalité et le Commissaire à la paix. Un projet de visite au Soudan du Sud n'a pas pu être concrétisé avant la présente séance d'information. J'ai néanmoins pu m'entretenir avec le Ministre Deng Alor, chargé du dossier d'Abyei, au Soudan du Sud.

Je suis heureux de pouvoir dire que les relations entre le Soudan et le Soudan du Sud continuent de se renforcer. C'est dans ce contexte que, au début du mois de septembre, le Soudan et le Soudan du Sud sont convenus de revoir tous leurs accords de coopération de 2012 avec effet immédiat. Suite à une réunion tenue le 2 septembre, le Soudan du Sud a dépêché, le 6 septembre, une mission de haut niveau à Khartoum pour entamer des discussions bilatérales, notamment sur Abyei. Bien qu'aucune des parties n'en ait divulgué les conclusions, il a été convenu que la poursuite des discussions sur Abyei se déroulerait en alternance dans les deux pays. Je voudrais profiter de cette occasion pour reconnaître le rôle essentiel que la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei continue de jouer dans le maintien de la stabilité à Abyei, et ce, dans des circonstances très difficiles.

Pendant la période considérée, le fait nouveau politique le plus significatif a été la signature, le 3 octobre à Djouba, d'un accord de paix entre le Gouvernement soudanais, la coalition du Front révolutionnaire soudanais et l'Armée de libération du Soudan-faction Minni Minawi. Cet accord était l'aboutissement d'un processus de paix lancé à Djouba en octobre 2019 sous les auspices du Président Kiir, qui en est également le garant, aux côtés du Président tchadien Idriss Deby Itno. Il couvre, entre autres choses, des questions clefs régionales et nationales liées à la gouvernance, aux arrangements de sécurité, aux droits fonciers, à la justice transitionnelle et au retour des personnes déplacées.

Durant ma visite à Khartoum, j'ai pu constater une forte volonté de faire de l'accord de Djouba un succès véritable. Le fait d'accélérer le processus de mise en œuvre et de démontrer aux mouvements non signataires d'Abdelaziz Hélou et d'Abdel Wahid Al-Nur que la paix est la seule voie à suivre pour un Soudan prospère, stable et juste, qui prenne en charge tous ses habitants, suscite l'engagement, ainsi qu'une volonté politique claire.

Pendant mon séjour à Khartoum, j'ai également pu rencontrer le Médiateur en chef adjoint pour le processus de Djouba, M. Dhieu Mathok, du Soudan du Sud. Il s'est dit optimiste quant à la possibilité de résoudre les principales revendications du Mouvement/Armée populaire de libération du Soudan-Nord, faction dirigée par Abdelaziz Hélou. Dans le prolongement des efforts de paix du Premier Ministre Hamdok et de la signature, avec Hélou à Addis-Abeba, d'une déclaration commune, approuvée ultérieurement par le Haut Conseil pour la paix au Soudan, des ateliers informels – destinés à préciser les détails des questions relatives à la laïcité, au statut de l'Armée populaire de libération du Soudan pendant la transition, à l'autodétermination dans le cas où l'Accord de paix ne serait pas respecté, et aux conditions d'une conférence constitutionnelle nationale destinée à approuver ces dispositions – seront bientôt, dès la semaine prochaine, m'a-t-on dit, lancés à Djouba entre le Gouvernement soudanais et Hélou.

En outre, durant mes entretiens à Khartoum, le Président du Conseil souverain, le Premier Ministre, les membres de l'équipe de négociation, le Commissaire à la paix, les dirigeants des Forces pour la liberté et le changement, et les médiateurs sud-soudanais se sont tous engagés à ne ménager aucun effort pour remporter l'adhésion de l'Armée de libération du Soudan-faction Abdul Wahid, afin de garantir un accord pleinement global.

Un effet immédiat de l'accord de Djouba sera la réactivation des quatre libertés entre le Soudan et le Soudan du Sud, à savoir la liberté de résidence, la liberté de circulation, la liberté d'entreprendre une activité économique et la liberté de posséder des biens et d'en disposer. Cela permettra aux citoyens de se déplacer, de mener des affaires, de s'installer et de transférer ou de posséder des actifs dans l'un ou l'autre pays librement ou avec des coûts de transaction minimaux.

Le Ministre soudanais de la défense a promis que le Soudan respecterait son engagement d'ouvrir les points de passage de la frontière le 27 octobre. On me dit que, à l'heure où je m'exprime devant le Conseil, les deux Ministres de la défense sont réunis à Khartoum. Les mesures prises pour ouvrir le port sec de Kost, relancer les opérations commerciales de transport fluvial et ouvrir d'autres points de passage permettraient la libre circulation des biens et services entre les deux pays. Elles permettraient également au Soudan d'accélérer ses échanges avec le Soudan du Sud et d'être compétitif sur ce marché les autres pays voisins. Dans l'intervalle, l'Union africaine a fait part de son intention de convoquer prochainement la Commission frontalière mixte et a encouragé les deux pays à reprendre les réunions de haut niveau, comme celles du Comité conjoint de sécurité et du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité.

Dans son discours à la cérémonie de signature de l'accord, le 3 octobre, le Président Kiir a réaffirmé qu'il avait aussi accepté de jouer un rôle de médiateur dans le conflit parce qu'il était conscient que la paix au Soudan aurait une incidence positive sur la sécurité sud-soudanaise. Puisque les deux pays renforcent à présent leurs relations, ils ne sont plus susceptibles de mener des activités propres à nuire à leur stabilité mutuelle. Au contraire, je suis conscient que, s'appuyant sur les efforts de paix menés à Rome par la Communauté de Sant'Egidio, le Soudan a lancé une tentative de médiation entre le général Thomas Cirillo, du Front de salut national, et le Gouvernement sud-soudanais. Les autorités des deux États sont convaincues que toutes les questions bilatérales en suspens entre leurs pays, y compris s'agissant d'Abyei et du règlement de la situation dans les États du Kordofan méridional et du Nil Bleu, bénéficieront des relations amicales et de la confiance mutuelle qui les unissent désormais.

Entre-temps, les deux pays ont continué de mettre en place une coopération fructueuse dans le domaine des hydrocarbures. Le 28 septembre, ils ont

signé un protocole visant la reprise de l'exploitation pétrolière dans les champs de l'Unité et de Toma Sud, et une production de 15 000 barils par jour est attendue très rapidement. Cet accord comprend des détails sur le transfert de pétrole brut vers le Soudan pour son usage national. En échange, le Soudan fournira un soutien technique. Avant l'accord, le Soudan Sud fournissait 30 000 barils de pétrole brut par jour au Soudan. Cet accord s'inscrit dans le cadre du plan sud-soudanais visant à retrouver son niveau de production d'avant le conflit, soit 350 000 barils par jour – contre 150 000 actuellement.

Pour terminer, les relations chaleureuses que j'ai décrites entre le Soudan et le Soudan du Sud offrent également à la communauté internationale l'occasion d'intensifier encore sa mobilisation auprès des deux pays tandis qu'ils continuent de s'attaquer à leurs défis nationaux, qui ont toujours entravé leurs relations bilatérales.

Au Soudan du Sud, la mise en œuvre de l'Accord de paix reste dans l'impasse sur plusieurs questions de fond à propos desquelles les parties pourraient avoir besoin d'être accompagnés pour aller de l'avant.

Pour sa part, le Soudan s'est engagé sur la bonne voie et a fait la preuve de sa volonté politique de résoudre ses multiples conflits. Plus que jamais, il a également besoin de notre appui collectif pour surmonter certains des écueils susceptibles de faire obstacle à une transition sans heurt et à la mise en œuvre du processus de paix. C'est dans ce contexte que nous nous félicitons de l'annonce par le Gouvernement des États-Unis, le 20 octobre, de son intention de retirer le Soudan de la liste des États qui parrainent le terrorisme. Nulle part un tel soutien n'est plus vital que sur le front économique, afin de faire avancer les réformes indispensables et de répondre aux besoins fondamentaux de la population. J'ai quitté Khartoum vendredi dernier avec des sentiments mitigés – plein d'espoir face à la volonté de paix sans précédent et profondément préoccupé par la vue des files interminables pour le carburant et le pain. En l'absence de dividendes de paix concrets, les aspirations légitimes du peuple soudanais à la liberté et à une prospérité partagée risquent d'être compromises.

Mon bureau continuera de collaborer avec les autorités des deux pays et, le cas échéant, avec les principaux acteurs régionaux, notamment l'Union africaine et l'Autorité intergouvernementale pour le développement, afin d'encourager de nouveaux progrès dans la mise en œuvre de tous les accords de coopération et des processus de paix dans les deux pays.

La Présidente (*parle en russe*) : Je remercie M. Onanga-Anyanga de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

Je souhaite la bienvenue à M. Mills au Conseil de sécurité. Nous le félicitons à l'occasion de sa première séance du Conseil et lui souhaitons plein succès.

M. Mills (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, pour cet accueil chaleureux. Je suis heureux d'être ici avec mes collègues aujourd'hui. En tant que nouveau Représentant permanent adjoint des États-Unis auprès de l'Organisation des Nations Unies, je suis très heureux que ma première apparition au Conseil porte sur ce sujet très important – la situation le long de la frontière entre le Soudan et le Soudan du Sud. Qu'il me soit permis de remercier le Secrétaire général adjoint Lacroix et l'Envoyé spécial Onanga-Anyanga pour leurs exposés et pour tous les efforts qu'ils ont déployés à ce jour.

Ces dernières années, nous avons constaté une amélioration spectaculaire des relations entre le Soudan du Sud et le Soudan, comme nous venons de l'entendre. La signature de l'accord de paix à Djouba, le 3 octobre, a constitué une étape importante, et nous pensons que, s'il est mis en œuvre, il peut contribuer à stabiliser non seulement le Soudan mais aussi la région tout entière. Les États-Unis félicitent le Soudan du Sud pour son rôle de médiateur dans les négociations qui ont abouti à l'accord. Désormais, le Soudan et le Soudan du Sud doivent maintenir cette dynamique positive et se concentrer sur le règlement de la question du statut politique d'Abyei et sur l'adoption de dispositifs de sécurité et arrangements d'ordre administratif qui pourront être mis en œuvre dans un avenir proche.

La sécurité à Abyei reste fragile. Nous avons déjà déclaré, au Conseil, que la population d'Abyei mérite mieux. C'est encore vrai aujourd'hui. Nous félicitons la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA), la mission de maintien de la paix la plus reculée au monde, pour son soutien à la stabilité et à la sécurité à Abyei et le long de la frontière entre le Soudan et le Soudan du Sud. Nous voulons également saluer le leadership assumé par l'Éthiopie dans le soutien à la FISNUA.

Les États-Unis appellent le Soudan et le Soudan du Sud à lever les restrictions qui nuisent à la capacité de la FISNUA à s'acquitter de son mandat. Refuser des visas aux membres de la police des Nations Unies et à un

adjoint civil de la mission, bloquer l'accès de la FISNUA à la piste d'atterrissage d'Athony et refuser de fournir des éléments de la police nationale pour se joindre au service de police conjoint d'Abyei est tout simplement contre-productif. Nous regrettons vivement le peu de progrès réalisés sur ces questions, et nous espérons que les parties prendront des mesures supplémentaires à cet égard au cours des prochaines semaines.

Le Secrétaire général adjoint vient de nous signaler que, sur un total de 640 membres de la police des Nations Unies mandatés pour la FISNUA, seuls 35 agents sont présents, en raison des retards pris par le Soudan dans l'octroi des visas. L'absence de police entraîne la fermeture des sites de police de proximité. Refuser l'accès à la piste d'atterrissage d'Athony constitue également un risque pour le maintien de la paix, car cela entrave les capacités d'évacuation médicale et d'évacuation des blessés. Toutes ces restrictions compromettent la stabilité à Abyei et mettent en danger les civils et les soldats de la paix.

Nous espérons pouvoir travailler avec nos collègues des délégations pour renouveler le mandat de la FISNUA. Bien que la présence de la mission doive se poursuivre, étant donné le réchauffement des relations entre le Soudan et le Soudan du Sud, nous pensons qu'il est temps d'envisager pour Abyei un avenir qui ne nécessite pas une opération internationale de maintien de la paix - soit parce qu'il y a un règlement final, soit parce que les parties elles-mêmes élaborent des mécanismes de sécurité et administratifs conjoints de leur propre chef.

Le passage de la FISNUA à autre chose devra donner la priorité à la sécurité des civils et aider les communautés à établir une coexistence plus pacifique. Les préoccupations des femmes doivent être au premier plan de ces efforts. Le Soudan du Sud et le Soudan doivent chercher à s'appuyer sur le leadership de la FISNUA pour promouvoir la participation des femmes aux processus de prise de décisions, ce qui, comme beaucoup d'entre nous le savent, a récemment conduit les dirigeants communautaires à nommer des femmes à des postes dans l'administration locale. Ce sont des mesures importantes si nous voulons construire une paix durable dans la région.

La FISNUA a été créée en tant que force intérimaire. Près de 10 ans plus tard, le Conseil, le Soudan, le Soudan du Sud, l'Éthiopie, l'ONU et l'Union africaine (UA) doivent tous réévaluer la manière dont le statut d'Abyei peut être réglé et la manière dont la

sécurité peut être assurée. De l'avis de ma délégation, le maintien indéfini de la mission, surtout alors que le Soudan et le Soudan du Sud imposent des restrictions à ses opérations et à son personnel, est intenable.

À court terme, l'UA et l'ONU devraient renforcer leur soutien afin de mettre en place des dispositifs de sécurité et arrangements d'ordre administratif pour Abyei. Elles doivent également encourager les parties à soutenir les communautés locales pour qu'elles engagent un véritable dialogue. Les réunions régulières du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité doivent alimenter ce processus.

En conclusion, je tiens à dire que les États-Unis continueront à soutenir la stabilité au Soudan, au Soudan du Sud et dans l'ensemble de la Corne de l'Afrique. J'ai été heureux d'entendre l'Envoyé spécial Onanga-Anyanga mentionner la décision récemment annoncée par le Président Trump de retirer le Soudan de la liste des États qui parrainent le terrorisme. Nous partageons cet avis. Il s'agit d'un énorme pas en avant pour le Soudan et d'une reconnaissance des progrès évidents réalisés sur le terrain. Nous espérons que les progrès dans la région se poursuivront et que les parties se réuniront pour donner à la population d'Abyei la possibilité de vivre à l'abri de la violence.

M^{me} Jacobs (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) :
Je remercie le Secrétaire général adjoint Lacroix et l'Envoyé spécial Onanga-Anyanga pour leurs mises à jour complètes.

Je voudrais commencer par saluer l'amélioration des relations bilatérales entre le Gouvernement soudanais et le Gouvernement sud-soudanais. Le Royaume-Uni tient également à saluer le rôle que le Gouvernement sud-soudanais a joué pour faciliter les négociations qui ont abouti à la signature de l'accord de paix à Djouba, le 3 octobre. Le Royaume-Uni appelle à la mise en œuvre rapide de cet accord, y compris dans les Deux zones.

Nous nous félicitons également de la reprise des négociations entre le Gouvernement soudanais et le Mouvement populaire de libération du Soudan-Nord-faction Abdelaziz Hélou. Nous continuons à exhorter toutes les parties à s'engager de manière constructive, sans conditions préalables, afin de parvenir à une résolution pacifique et rapide.

Nous sommes également encouragés par le fait que le mois dernier s'est tenue une réunion de haut niveau entre le représentant du Soudan et le Soudan du Sud pour discuter du statut final d'Abyei et d'autres

zones frontalières. La volonté affichée des deux Gouvernements de saisir cette occasion n'a que trop tardé. Il est toutefois décevant que ce rapprochement ne se soit pas encore traduit par des progrès sur le terrain à Abyei. Nous appelons les deux pays à faire fond sur cet engagement renouvelé aux niveaux supérieur et local pour résoudre la question du statut final d'Abyei.

En ce qui concerne la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA), le Royaume-Uni salue le rôle que la mission a continué à jouer pour soutenir la paix et la sécurité à Abyei. Nous saluons l'engagement continu de la FISNUA auprès des Gouvernements soudanais et sud-soudanais, la mise en œuvre des projets à impact rapide, l'élimination des risques d'explosion et la poursuite de l'aide humanitaire. Les efforts continus de la FISNUA pour soutenir l'autonomisation des femmes à Abyei sont également essentiels.

Nous regrettons toutefois que la mission continue de se heurter à des obstacles dans l'exécution des activités prévues par son mandat. Il est clair que ces blocages ont une incidence grave sur la stabilité et la sécurité de la région, et ce à un moment où l'on constate une augmentation de la violence, notamment des attaques contre les soldats de la paix et des actes criminels, parallèlement à la persistance d'un niveau affligeant de violence sexuelle et fondée sur le genre dans la région. Nous demandons instamment aux deux parties de travailler avec la mission pour faire progresser la mise en place du Service de police d'Abyei, mécanisme qui permettrait de garantir que les questions de stabilité et de sécurité soient traitées.

Il y a un besoin manifeste de renforcer les composantes civile et de police afin de permettre à la FISNUA d'appuyer du mieux possible les communautés locales. Nous réitérons donc notre appel au Gouvernement soudanais pour qu'il facilite la délivrance de toutes les demandes de visa en suspens, en particulier celles concernant le personnel de police. Le Conseil de sécurité a également demandé à plusieurs reprises aux Gouvernements soudanais et sud-soudanais de faciliter la mise en service de la piste d'atterrissage d'Athony.

La maladie à coronavirus (COVID-19) a eu pour effet de souligner l'importance d'assurer des évacuations sanitaires rapides pour le personnel des Nations Unies. C'est tout particulièrement le cas pour la FISNUA, compte tenu de son éloignement. Le refus persistant d'accéder à ce type de demande témoigne hélas d'un mépris à l'égard de la sûreté du personnel des Nations

Unies. Nous réitérons notre appel à toutes les parties pour qu'elles respectent pleinement le droit international humanitaire et permettent aux acteurs humanitaires de fournir sans entrave une aide à ceux qui en ont besoin.

Pour conclure, le Royaume-Uni salue le rôle vital que joue la FISNUA dans le maintien de la stabilité d'Abyei et l'aide qu'elle apporte s'agissant de parvenir à un accord définitif sur son statut. Nous demandons instamment aux Gouvernements soudanais et sud-soudanais de considérer l'ONU comme un partenaire clef à l'appui de leurs efforts à cet égard.

M. Dai Bing (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint Lacroix et l'Envoyé spécial Onanga-Anyanga de leurs exposés.

Le règlement politique de la question d'Abyei, qui bénéficie du soutien unanime du Conseil de sécurité, nécessite que le Soudan et le Soudan du Sud parviennent à une solution par la voie du dialogue et de la négociation. Je voudrais faire les trois remarques suivantes.

Premièrement, la Chine se félicite de la poursuite du rapprochement entre les deux pays. Le Soudan et le Soudan du Sud ont démontré leur volonté de régler la question du statut final d'Abyei et nommé chacun leur administrateur en chef pour la zone. La Chine prend acte de ces avancées. Le Conseil de sécurité doit respecter pleinement la primauté du Soudan et du Soudan du Sud sur la question d'Abyei et encourager les deux parties à s'engager dans des consultations plus étroites et un dialogue direct. Pour sa part, la communauté internationale devrait soutenir les efforts de médiation de l'Union africaine, de l'Autorité intergouvernementale pour le développement et d'autres organisations régionales et sous-régionales, et faciliter la coopération entre le Soudan et le Soudan du Sud en vue de la mise en place des institutions administratives, judiciaires et de sécurité à Abyei.

Deuxièmement, la Chine est préoccupée par la poursuite des affrontements intercommunautaires à Abyei et espère que toutes les parties concernées donneront la priorité à la paix et à la stabilité et s'abstiendront de prendre des mesures susceptibles d'accroître les tensions. La Chine exhorte toutes les communautés locales à répondre activement à l'appel du Secrétaire général en faveur d'un cessez-le-feu mondial, à s'engager à faire taire les armes en Afrique d'ici à 2020 et à promouvoir la concertation entre les communautés et le dialogue entre les chefs traditionnels, avec le soutien de l'ONU.

La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a exacerbé la situation humanitaire déjà sombre à Abyei. Des dizaines de milliers de personnes ont été déplacées et des centaines de milliers ont un besoin urgent d'aide humanitaire. La communauté internationale doit fournir une aide ciblée pour aider le Soudan et le Soudan du Sud à soulager la détresse des habitants d'Abyei.

Troisièmement, la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (UNISFA) est importante pour maintenir la paix et la stabilité dans la région, et elle joue un rôle indispensable dans le règlement politique de la question d'Abyei. La Chine appuie la FISNUA dans l'accomplissement de son mandat.

Des attaques contre le personnel de la FISNUA se produisent régulièrement, menaçant gravement la sécurité des soldats de la paix. Nous espérons que la FISNUA mettra tout en œuvre pour réduire au minimum les risques pour la sécurité des soldats de la paix.

Les évacuations sanitaires restent un défi majeur qui entrave les capacités de la FISNUA et nécessite donc que des mesures correctives soient prises rapidement. Nous appelons le Gouvernement soudanais et le Gouvernement sud-soudanais à faciliter l'exécution des activités confiées à la FISNUA. La mission doit de son côté rester en communication étroite avec les deux Gouvernements et renforcer la confiance mutuelle. La Chine est favorable à la prorogation du mandat de la FISNUA, telle que recommandée par le Secrétaire général.

M. Djani (Indonésie) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je voudrais souhaiter la bienvenue à notre nouveau collègue, le Représentant permanent adjoint des États-Unis d'Amérique, l'Ambassadeur Richard Mills. Nous nous réjouissons bien sûr à la perspective de travailler en étroite collaboration avec lui.

Je voudrais faire une déclaration commune au nom des pays membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) qui siègent au Conseil de sécurité, à savoir le Viet Nam et l'Indonésie.

Qu'il me soit permis de commencer par remercier le Secrétaire général adjoint Jean-Pierre Lacroix et l'Envoyé spécial Parfait Onanga-Anyanga pour leurs importants exposés.

Nous saluons l'accord de paix signé au début du mois à Djouba, dont la conclusion a été rendue possible par une médiation efficace et un dialogue actif entre le

Soudan et le Soudan du Sud afin de faciliter leur transition respective. Cela atteste des progrès considérables qui ont pu être réalisés grâce à l'engagement des deux pays. Nous espérons vivement qu'il en restera ainsi que la dynamique en faveur du règlement de la question d'Abyei se poursuivra, contribuant ainsi à la paix, à la stabilité et au développement à long terme des deux pays. Sur cette note, je voudrais mettre en avant trois éléments importants.

Premièrement, en ce qui concerne l'amélioration de l'ordre public, nous soulignons que l'absence d'état de droit à Abyei reste un des facteurs qui contribuent à la persistance de la violence, y compris les affrontements intercommunautaires, dans la région. Nous sommes également préoccupés par les conditions de sécurité et la situation humanitaire dans la zone en raison de l'impact de la maladie à coronavirus (COVID-19). Nos deux délégations demandent donc instamment à toutes les parties d'accélérer le déploiement du reste des effectifs de police des Nations Unies autorisés, y compris les unités de police constituées. Nous soulignons ce que le Secrétaire général a indiqué avec force, à savoir que ce déploiement est essentiel pour maintenir la capacité de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA) de préserver l'état de droit dans la zone.

Nos deux délégations attachent également une grande importance à ce que la FISNUA renforce les capacités des comités de protection des populations locales en l'absence d'un service de police d'Abyei et à ce qu'elle soutienne les mécanismes de justice traditionnelle. Il importe également d'intensifier les efforts pour faire face à la pandémie de COVID-19 et faciliter les activités de lutte antimines.

Le deuxième point concerne la promotion d'un dialogue pacifique. En tant que membres de l'ASEAN, nous croyons résolument dans les vertus du dialogue pacifique pour nourrir la confiance entre toutes les parties. Nous tenons à saluer et à appuyer une nouvelle fois les efforts de l'ONU, de la FISNUA, des pays de la région et des organisations régionales, en particulier l'Union africaine, pour encourager un dialogue pacifique sur Abyei.

Nos deux délégations se félicitent de l'engagement actif de la FISNUA auprès des communautés locales, et notamment de son intention de convoquer avant la fin de l'année une réunion de paix entre les représentants des diverses communautés. Nous demandons à toutes les parties de soutenir et d'encourager la tenue de

cette réunion de paix, qui s'inscrit dans le cadre des mesures de renforcement de la confiance entre toutes les communautés avant le cycle de migration à Abyei. Nous insistons donc sur la nécessité absolue que ce rôle soit préservé voire renforcé plus avant dans le cadre du prochain renouvellement du mandat de la FISNUA.

La troisième question est celle de la sûreté et de la sécurité du personnel de la FISNUA. Nos deux délégations sont entièrement convaincues que la présence de la FISNUA est indispensable au maintien de la stabilité à Abyei. Nous félicitons la FISNUA de son action pour maintenir la sécurité et la stabilité à Abyei, notamment par son engagement continu auprès des habitants de la zone et des comités de protection des populations locales. En tant que pays fournisseurs de contingents et d'effectifs de police à de nombreuses missions des Nations Unies, le Viet Nam et l'Indonésie se joignent au Secrétaire général pour condamner les attaques contre le personnel de la FISNUA à Abyei. Ces attaques sont inacceptables. Renforcer la capacité de la FISNUA à s'acquitter de son mandat doit rester la première de nos priorités, en particulier s'agissant de la sûreté et de la sécurité de son personnel. Dans ce sens, nous demandons à toutes les parties de maintenir leur appui à la FISNUA et de lui apporter leur concours, notamment pour la mise en service de la piste d'atterrissage d'Athony, ainsi que concernant d'autres questions en suspens.

Enfin, nos délégations renouvellent leur appui de longue date au Soudan et au Soudan du Sud dans la quête d'une solution rapide et pacifique à Abyei, qui fait partie intégrante de leur cheminement vers la paix. Nous sommes favorables à la prorogation du mandat de la FISNUA, comme le préconise le Secrétaire général, afin de continuer à promouvoir la stabilité de long terme dans la zone et de faciliter le dialogue, la coopération et l'amitié entre le Soudan et le Soudan du Sud.

M. Sautter (Allemagne) (*parle en anglais*) : Je remercie vivement le Secrétaire général adjoint Jean-Pierre Lacroix et l'Envoyé spécial Parfait Onanga-Anyanga de leurs exposés. Je me félicite à mon tour du retour de Richard Mills à New York.

Nous distinguons aussi bien de la lumière que de l'ombre pour Abyei. Je commencerai par la lumière. En ce qui concerne le processus politique, nous avons observé dans la région certains faits nouveaux positifs d'importance. La signature de l'accord de paix de Djouba entre le Gouvernement soudanais de transition et les groupes armés est un accomplissement historique. Le potentiel, s'agissant de faire avancer le Soudan vers une

paix globale, est considérable. Nous exhortons ceux qui sont toujours à l'écart de ce processus à faire partie de la solution.

Dans un tel contexte, nous félicitons le Soudan du Sud d'avoir contribué à la conclusion de l'accord de paix. Nous sommes convaincus que le Soudan et le Soudan du Sud doivent maintenant profiter de la grande confiance qui marque leurs relations bilatérales pour engager de sérieux pourparlers propres à aboutir à une amélioration de la situation à Abyei, en particulier au niveau intercommunautaire.

Dans l'intervalle, la présence de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA) reste indispensable pour assurer la paix et la sécurité. Cela m'amène à l'ombre que j'ai évoquée tout à l'heure. Les conditions de sécurité à Abyei restent tendues, comme nous l'avons entendu dans les exposés, et comme le soulignent les affrontements intercommunautaires meurtriers de ces derniers mois, ainsi que les attaques contre les soldats de la paix. À l'instar d'autres orateurs avant moi, je condamne fermement toute violence, y compris toutes les attaques contre les Casques bleus. Dans ce contexte, je tiens à être très clair : le pays hôte doit mener l'enquête sur les attaques qui visent la FISNUA, et il est tenu de faire en sorte que les responsables répondent de leurs actes. Nous remercions à cet égard l'Éthiopie de son engagement de longue date, en tant que fournisseur de contingents à la FISNUA.

Je vais maintenant aborder le mandat de la FISNUA et son exécution.

Tout d'abord, nous souscrivons à la recommandation du Secrétaire général tendant à proroger de six mois ce mandat. Cependant, il est important pour nous que le statu quo ne l'emporte pas. Le Conseil de sécurité a envoyé un message clair : la FISNUA doit s'adapter. C'est donc avec déception que nous constatons que les ajustements apportés par le Conseil au mandat de la Force n'ont pas encore appliqués sur le terrain.

Le tout récent rapport du Secrétaire général sur la question (S/2020/1019) montre que la mission n'est pas adaptée à son objectif. C'est principalement dû à l'obstruction du pays hôte. La FISNUA doit être capable de s'acquitter de son mandat et de faire face aux nouveaux défis. Une composante Police plus robuste est essentielle dans ce sens. C'est pourquoi nous exhortons une nouvelle fois le Soudan à délivrer les visas requis sans plus tarder, notamment pour permettre l'augmentation des effectifs de police de la FISNUA prévue par le mandat. M. Lacroix

a souligné ce point avec emphase dans son exposé, et nous partageons pleinement cette lecture. En l'absence de capacités policières efficaces, nous risquons tout simplement une détérioration des conditions de sécurité.

En outre, nous relayons l'appel du Secrétaire général et demandons instamment au Soudan et au Soudan du Sud de collaborer avec la FISNUA à l'élaboration d'une feuille de route visant la création du Service de police d'Abyei. Des progrès tangibles dans la mise en place d'institutions provisoires conjointes, telles que l'Administration de la zone d'Abyei et le Service de police d'Abyei, sont impératifs pour renforcer les capacités nationales. Nous constatons également qu'il demeure nécessaire de renforcer la composante civile de la mission afin de soutenir les efforts déployés par les communautés d'Abyei pour se réconcilier et instaurer durablement des relations pacifiques.

D'un point de vue positif, nous prenons note des efforts que fournissent le Coprésident sud-soudanais du Comité mixte de contrôle d'Abyei et l'administrateur en chef nommé par Djouba pour promouvoir la participation des femmes au processus de paix. Nous encourageons les deux parties à prendre des mesures supplémentaires en vue d'une participation pleine, effective et concrète des femmes à tous les stades du processus de paix. Plus important encore, nous prenons résolument acte du rôle crucial et visible que jouent les femmes d'Abyei dans la prévention de la maladie à coronavirus (COVID-19) au niveau local.

Pour terminer, je voudrais appeler l'attention du Conseil sur la surveillance des droits de la personne. Le mandat doit garantir une surveillance constante et effective des droits humains, y compris des incidents de violence sexuelle et fondée sur le genre et des violations des droits de la personne et atteintes à ces droits, notamment contre les femmes et les enfants. Nous nous félicitons donc que le Secrétaire général préconise le déploiement de spécialistes des droits de la personne à la FISNUA, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité.

M. Jürgenson (Estonie) (*parle en anglais*) : Nous nous joignons aux autres orateurs pour remercier les intervenants de leurs exposés éclairants.

L'Estonie se félicite vivement de la poursuite du réchauffement entre le Soudan et le Soudan du Sud. Nous saluons le rôle majeur joué par le Soudan du Sud pour faciliter les pourparlers de paix au Soudan, qui ont abouti à la signature de l'accord de paix au Soudan, le 3 octobre. Nous reconnaissons que les transitions politiques en

cours dans les deux pays accaparent une grande partie de l'attention de leurs gouvernements respectifs. Toutefois, nous invitons également les parties à tirer profit de la dynamique créée par cet accord de paix historique pour avancer dans le règlement de la question d'Abyei.

Comme le dit le Secrétaire général dans son rapport (S/2020/1019), le statu quo n'est pas tenable, et nous sommes d'accord. Les habitants d'Abyei méritent mieux que le statu quo, car ils continuent à souffrir de nombreux incidents de violence, d'un manque d'accès à des services publics de base et de conditions socioéconomiques désastreuses. Pour observer de quelconques changements sur le terrain, rien ne peut remplacer un processus politique véritable entre les parties. C'est pourquoi nous nous félicitons de toutes les mesures prises dans ce sens, et nous appelons le Soudan et le Soudan du Sud à continuer de mettre en place un processus politique viable, propre à conduire à la mise en œuvre de dispositifs de sécurité et d'arrangements d'ordre administratif acceptables pour les deux parties. Le processus politique pourrait être sensiblement facilité par la nomination d'un chef de mission adjoint civil, et nous appelons toutes les parties à contribuer à la réalisation de cet objectif. Nous encourageons également les acteurs régionaux à entamer un dialogue actif avec les parties sur la question d'Abyei.

Nous sommes préoccupés par l'augmentation de la violence et de la criminalité, et notamment par une récente tendance visant à attaquer les contingents et les prestataires des Nations Unies. Il y a six mois, dans une intervention au Conseil sur la question d'Abyei (voir S/2020/351, annexe VI), le représentant de l'Estonie avait formulé trois demandes précises : accélérer le déploiement de la composante Police; lancer des enquêtes conjointes sur les incidents meurtriers qui s'étaient produits, afin de traduire les auteurs en justice; et déployer des experts en matière de droits de l'homme au sein de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA). Aujourd'hui, six mois plus tard, ces demandes n'ont rien perdu de leur validité.

L'Estonie appuie la recommandation du Secrétaire général tendant à ce que le mandat de la FISNUA soit prolongé de six mois. À l'avenir, nous devons entamer des discussions sur la manière dont les Nations Unies peuvent être les plus utiles au regard des réalités en place.

Pour terminer, au cœur de nos délibérations doit se trouver le fait que tout retard à régler la question d'Abyei ne fera que prolonger davantage la détresse de la population dans la région. C'est pourquoi nous appelons les parties à

tirer parti de l'amélioration de leurs relations pour œuvrer activement à progresser sur la question d'Abyei. Nous appelons également à éliminer tous les obstacles empêchant la mise en œuvre du mandat de la FISNUA. Enfin, je tiens à exprimer notre reconnaissance à la FISNUA et à l'Éthiopie pour leurs précieuses contributions.

M^{me} Cedano (République dominicaine) (*parle en espagnol*) : Nous remercions le Secrétaire général adjoint Lacroix et l'Envoyé spécial Onanga-Anyanga de leurs exposés.

La signature de l'accord de Djouba, le 3 octobre, marque une étape importante pour le peuple soudanais et un pas en avant majeur sur la voie de la stabilisation de la région. Nous nous félicitons que Djouba et Khartoum aient nommé des administrateurs en chef et nous profitons de cette occasion pour féliciter les parties, en particulier le Soudan du Sud, pour le dur labeur accompli afin de faire de ce projet une réalité.

Nous nous félicitons également des échanges qui ont eu lieu à Khartoum en septembre. Nous savons que les pourparlers délicats sur le statut final d'Abyei et le tracé des frontières ont souvent été mis de côté pour traiter de problèmes bilatéraux plus pressants. Toutefois, d'après ce que nous comprenons, ces considérations plus larges sur la relation entre les deux pays ne doivent pas empêcher le règlement définitif du statut d'Abyei.

C'est pourquoi nous joignons notre voix à l'appel du Secrétaire général à reprendre, dès que possible, les pourparlers dans le cadre du Comité mixte de contrôle d'Abyei, ainsi que les réunions du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité. Il est impératif d'encourager les discussions sur le tracé des frontières et de faciliter la mise en œuvre des décisions prises par le Mécanisme conjoint, notamment s'agissant de la mise en place de points de contrôle et de la réactivation du Comité mixte des observateurs militaires et de l'équipe mixte d'observateurs militaires.

Nous félicitons la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA) d'avoir mis en place des enceintes bilatérales pour la prévention des conflits, et de sa disposition à élaborer conjointement une feuille de route pour la création du service de police d'Abyei. Nous encourageons les deux Gouvernements à participer activement à cette initiative.

À cet égard, il est impératif que la FISNUA soit dotée des outils appropriés. La nomination du chef de mission adjoint et d'autres membres des personnels civil et de police, ainsi que l'ouverture de la piste

d'atterrissage d'Athony et la délivrance des visas en attente pour les unités de police sont indispensables à cette fin.

Nous restons préoccupés par les incidents de violence intercommunautaire et la présence d'éléments armés dans la région, qui ont eu des effets dévastateurs sur la population. Nous applaudissons les efforts que déploie la FISNUA, en collaboration avec les comités de protection des populations locales, pour faire en sorte qu'Abyei reste une zone exempte d'armes, en dépit des restrictions imposées par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Nous réaffirmons qu'il faut veiller à un accès humanitaire durable et sans entrave afin de soulager les besoins de ces populations.

Nous reconnaissons en outre l'engagement de la FISNUA envers les autorités pour promouvoir et défendre les priorités concernant les femmes et la paix et la sécurité. Ces efforts ont permis de repérer et de désigner des femmes pour occuper éventuellement un poste au sein de l'administration locale. La collaboration entre la FISNUA et Concordis International pour consolider les dimensions du genre et de la jeunesse dans la zone d'Abyei est une étape importante à cet égard.

Nous restons préoccupés par l'augmentation de la violence sexuelle et fondée sur le genre impliquant des mineurs. La création d'un bureau commun et d'une ligne téléphonique directe à l'intention des victimes est un outil fondamental pour protéger ces dernières.

Nous félicitons également la FISNUA de sa gestion de la pandémie de COVID-19 et de l'appui que, aux côtés du personnel humanitaire, des organisations non gouvernementales et des organismes des Nations Unies, elle a apporté aux communautés.

Enfin, nous appelons les deux pays à prendre acte de leurs liens géographiques et historiques. Il n'existe pas de raccourci vers une paix définitive. Ils doivent tous deux réaffirmer ces liens et développer de bonnes relations économiques, sociales, politiques et de sécurité. Pour ce faire, ils doivent être prêts à prendre des engagements, et à honorer ces engagements, dans l'intérêt de leurs populations.

M^{me} Broadhurst Estival (France) : Je tiens à remercier M. Lacroix et M. Onanga-Anyanga pour leurs exposés.

Je serai brève et je mettrai l'accent sur trois points.

Premièrement, la France regrette que le processus politique reste aujourd'hui au point mort et elle appelle

à la reprise du dialogue entre les parties. Bien que les deux parties aient nommé leurs administrateurs pour la région d'Abyei à l'été 2020, les mêmes sujets restent en suspens. L'absence d'instances de gouvernance locale empêche le règlement des différends, tandis que l'action de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA) est elle-même entravée par l'absence de coopération entre les parties. Cette opération de maintien de la paix, je le rappelle, a été conçue comme une force intérimaire, elle n'a pas vocation à figer éternellement une situation sans perspective politique de règlement du conflit.

Pour autant, et c'est mon deuxième point, et comme cela a été souligné par de nombreux intervenants, la dynamique actuelle entre Khartoum et Djouba est encourageante et elle doit se matérialiser à Abyei. La signature des accords de Djouba, le 3 octobre, dans le cadre d'un processus facilité par la médiation sud-soudanaise, en est l'illustration. La reprise des discussions en septembre 2020 entre les deux parties sur le statut final d'Abyei est également positive. Nous espérons donc que ces signaux positifs entre capitales se matérialiseront bientôt concrètement sur le terrain. Nous appelons l'Union africaine, en particulier, à encourager les parties en ce sens par ses efforts de médiation politique. Nous saluons en outre les efforts de la FISNUA pour maintenir le fil du dialogue entre les communautés et maintenir les conditions d'un règlement durable du conflit. Cette mission agit dans un théâtre qui est particulièrement éprouvé et la crise de la maladie à coronavirus (COVID-19) a encore accentué les contraintes existantes.

Dans ce contexte, et je conclurai sur ce point, les recommandations qui sont formulées par le Secrétaire général dans son dernier rapport (S/2020/1019) offrent une réelle opportunité pour les parties de donner des gages de leur réengagement. La reprise du dialogue au niveau local pour traiter des questions sécuritaires, pour avancer vers la mise en place des administrations conjointes de la zone est indispensable. Une action coordonnée des deux parties est également requise pour mener à bien les enquêtes sur les violences de Nainai et de Kolom qui ont eu lieu les 19 et 22 janvier 2020. Enfin, l'opérationnalisation de l'aéroport d'Athony, ainsi que la délivrance des visas qui sont nécessaires au déploiement des unités de police et l'arrivée d'un adjoint au chef de mission sont autant de nécessités et de gages de la volonté des parties qui conforteraient l'action de la FISNUA.

M. Ladeb (Tunisie) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de faire la présente déclaration au nom des trois États africains membres du Conseil de sécurité, à savoir l'Afrique du Sud, le Niger et la Tunisie, ainsi que de Saint-Vincent-et-les Grenadines.

Je voudrais, pour commencer, remercier de leurs exposés complets le Secrétaire général adjoint aux opérations de paix, Jean-Pierre Lacroix, et l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Corne de l'Afrique, Parfait Onanga-Anyanga. Je tiens également à souhaiter la bienvenue au Conseil au Représentant permanent du Soudan.

Nous saluons le rôle stabilisateur joué par la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA) dans la région et le long de la frontière entre le Soudan et le Soudan du Sud, notamment son appui au Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière. Nous exprimons également notre gratitude à l'Éthiopie et à ses soldats de la paix pour leur dévouement et leur engagement à assurer la sécurité et à renforcer la confiance dans la région et dans la zone frontalière démilitarisée et sécurisée.

L'Union africaine reconnaît ces efforts louables et continue à soutenir les gouvernements soudanais et sud-soudanais et leurs populations dans leur marche vers une paix globale et un développement durable, tout en s'appuyant sur le partenariat et le soutien du Conseil de sécurité et de la communauté internationale dans son ensemble.

Les trois pays africains membres du Conseil de sécurité – le Niger, l'Afrique du Sud et la Tunisie – et Saint-Vincent-et-les Grenadines notent avec satisfaction les relations de renforcement mutuel entre les Gouvernements soudanais et sud-soudanais, à la suite de la signature de l'accord de paix entre les parties soudanaises le 3 octobre à Djouba, et au vu de l'engagement constructif du Soudan en tant que Président en exercice de l'Autorité intergouvernementale pour le développement dans le processus de consolidation de la paix au Soudan du Sud. Nous pensons qu'il reste utile pour le Soudan et le Soudan du Sud, ainsi que pour le Conseil de sécurité, de faire fond sur un tel dynamisme afin que la recherche d'une paix juste et durable dans les deux pays s'étende à la zone d'Abyei, et réciproquement.

Nous demandons instamment aux deux Soudans de continuer à favoriser le rapprochement et la confiance mutuelle en vue de mettre pleinement en œuvre leurs accords de coopération et de parvenir à un règlement à

somme positive concernant le statut définitif de la zone d'Abyei. À cet égard, les trois pays africains membres du Conseil de sécurité – le Niger, l'Afrique du Sud et la Tunisie – et Saint-Vincent-et-les Grenadines sont encouragés les visites de haut niveau qui ont eu lieu au cours des deux derniers mois à Djouba et à Khartoum, et par l'engagement exprimé par les deux parties de revigorer le processus de paix et de traiter la question du statut final. Nous espérons que des progrès conjoints et rapides seront réalisés sur cette question.

Nous sommes également encouragés par la nomination inédite par Khartoum et Djouba de leurs administrateurs en chef respectifs pour Abyei. Nous soulignons l'importance primordiale de reprendre rapidement, dans les mois à venir, les réunions régulières du Comité mixte de contrôle d'Abyei, conformément à la décision prise à la réunion du 19 février du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité.

Les trois pays africains membres du Conseil de sécurité – le Niger, l'Afrique du Sud et la Tunisie – et Saint-Vincent-et-les Grenadines prennent note du fait que la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a mis un terme à un certain nombre d'activités mandatées par la FISNUA, a affecté le dialogue constructif instauré par la mission au niveau des dirigeants locaux et traditionnels, et a limité les progrès concernant les critères du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière et les décisions du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité, comme indiqué dans le rapport du Secrétaire général (S/2020/1019).

Nous exprimons notre soutien aux efforts en cours de la FISNUA visant à dynamiser les processus de paix locaux et à suivre les initiatives de réconciliation intercommunautaire. En outre, nous saluons le rôle de la FISNUA dans l'autonomisation des femmes et la participation des jeunes au niveau local et individuel afin d'améliorer les perspectives de prévention des conflits, de la COVID-19 et des violations des droits de l'homme.

Nous soulignons la nécessité de tenir compte des nouveaux cycles potentiels d'hostilités selon des lignes communautaires, et de travailler ensemble pour s'attaquer aux facteurs de cette violence et désamorcer les tensions. Il est également essentiel que tous les efforts soient faits pour qu'Abyei et sa zone frontalière démilitarisée et sécurisée soient débarrassés de la criminalité et des armes.

Nous soulignons en outre qu'il importe de faciliter l'exécution du mandat et des activités opérationnelles de la FISNUA et de protéger son personnel afin qu'il puisse s'acquitter de ses tâches à pleine capacité et de manière efficace.

En ce qui concerne la présence future des Nations Unies à Abyei, les trois pays africains membres du Conseil de sécurité – le Niger, l'Afrique du Sud et la Tunisie – et Saint-Vincent-et-les Grenadines estiment que le mandat de la FISNUA doit continuer à être pertinent pour stabiliser la région d'Abyei et le long de la frontière, et pour apporter des certitudes en ces temps incertains. En conséquence, nous voudrions approuver la recommandation du Secrétaire général dans son rapport sur la prolongation du mandat de la FISNUA et de son soutien au Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière pour une nouvelle période de six mois

M^{me} Van Vlierberge (Belgique) : Tout d'abord, je tiens à remercier M. Lacroix et M. Onanga-Anyanga pour leurs exposés très complets.

L'actualité récente nous démontre que l'amélioration des relations entre le Soudan et le Soudan du Sud est un fait. Je parle bien sûr des pourparlers de paix tenus à Djouba entre autorités et groupes soudanais. La Belgique salue également les discussions concernant la zone d'Abyei qui ont eu lieu à Khartoum en septembre. C'est un autre signe encourageant que la volonté existe de trouver une solution politique au statut d'Abyei. Cependant, ces signaux ne suffisent pas. Plusieurs discussions doivent reprendre, à plusieurs niveaux, pour progresser sur certains points : je pense notamment aux décisions prises par le Mécanisme conjoint pour les questions politiques, aux points concernant la piste d'atterrissage d'Athony, ainsi que les visas en attente pour les unités de police.

La situation en zone d'Abyei reste fragile. La Belgique déplore les attaques contre la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA), et les violences entre communautés. Ces incidents, ainsi que ceux liés à la criminalité, soulignent l'importance de maintenir actuellement au sein de la Mission des forces de sécurité et de police pour assurer l'état de droit et protéger les civils. Cette situation renforce notre préoccupation déjà mentionnée concernant la délivrance des visas attendus pour le personnel des trois unités de police constituées et les 108 policiers hors unités constituées. Malgré de nombreux appels des membres du Conseil à cet égard,

le risque d'une situation de sous-effectifs et d'une absence de personnel de police dans la plupart des bases d'opérations demeure.

Nous saluons les efforts de la Mission visant à promouvoir le dialogue pour la résolution des conflits, associant par exemple les chefs locaux. Nous saluons aussi les actions en faveur d'un rôle accru des femmes et des jeunes dans la vie politique locale. L'Union européenne est également active dans ce domaine : mentionnons par exemple le projet de consolidation de la paix financé par l'Union européenne, et exécuté en collaboration avec l'Organisation internationale pour les migrations et les organisations non gouvernementales Concordis International et Green String Network. Il a permis récemment d'organiser des formations en résolution des conflits et en négociation destinées aux femmes et aux jeunes. Nous notons aussi avec satisfaction l'engagement de la FISNUA sur le thème des violences sexuelles, avec plusieurs activités de prévention.

Enfin, sans résolution de la question d'Abyei, un départ de la FISNUA n'est pas envisageable. Mais la Mission ne peut se substituer indéfiniment à l'État : nous appelons les parties à redoubler d'efforts pour clore ce chapitre de l'histoire des Soudans.

La Présidente (*parle en russe*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante de la Fédération de Russie.

Nous remercions le Secrétaire général adjoint Jean-Pierre Lacroix et l'Envoyé spécial Parfait Onanga-Anyanga de leurs exposés détaillés. Nous sommes heureux que l'amélioration progressive des relations bilatérales entre Khartoum et Djouba. Les efforts de médiation des autorités sud-soudanaises, notamment ceux du Président Salva Kiir, dans la conduite des négociations entre le Gouvernement soudanais et les groupes d'opposition, ont abouti à la signature, le 3 octobre, d'accords de paix. Cela témoigne une fois de plus de l'efficacité de la formule « des solutions africaines aux problèmes africains ». Nous espérons qu'en résolvant la question d'Abyei, les parties seront guidées par ce même principe.

Nous nous félicitons des gestes posés par les deux capitales pour signaler leur volonté de donner un nouvel élan aux contacts entre leurs gouvernements, y compris sur Abyei. Nous espérons que le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine continuera de travailler avec les parties soudanaises. Nous saluons

les efforts menés par la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA) pour maintenir de bonnes relations avec les communautés locales.

En même temps, il convient de garder à l'esprit que depuis plusieurs années déjà, il y a d'importantes frictions entre les communautés. Nous espérons que les Casques bleus poursuivront leurs efforts pour faire avancer la réconciliation nationale. Nous partons du principe que le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière fait partie intégrante du dispositif visant à prévenir les incidents entre les parties. L'appui de la FISNUA au Mécanisme conjoint est déterminant pour l'ensemble de l'architecture de sécurité sous-régionale.

Nous relevons que, dans son dernier rapport (S/2020/1019), le Secrétaire général explique la relative lenteur des efforts de médiation de la FISNUA et des progrès du Mécanisme conjoint dans la réalisation des critères définis en grande partie par les restrictions liées à la maladie à coronavirus, ce qui est tout à fait compréhensible. Nous sommes néanmoins convaincus que ces efforts seront relancés dès que la situation le permettra.

Dans ce contexte, nous appuyons la recommandation du Secrétaire général de proroger le mandat de la FISNUA, y compris son appui au Mécanisme conjoint, pour une période de six mois supplémentaires. Dans le même temps, nous estimons que l'examen des propositions du Secrétariat concernant la composante civile de la mission doit se faire en tenant compte des vues de Khartoum et de Djouba, ainsi que l'exigent les principes fondamentaux du maintien de la paix.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil de sécurité.

Je donne la parole au représentant du Soudan.

M. Siddig (Soudan) (*parle en anglais*) : Qu'il me soit permis de vous féliciter, Madame la Présidente, pour votre accession à la présidence du Conseil de sécurité ce mois-ci. Je tiens également à féliciter le Niger pour la manière exemplaire dont il a dirigé les travaux du Conseil le mois dernier, et tout particulièrement le Représentant permanent pour l'excellent travail qu'il a accompli. Je remercie par ailleurs le Secrétaire général adjoint aux opérations de paix, M. Lacroix, et l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Corne de l'Afrique, M. Onanga-Anyanga, de leurs exposés. Et je sais gré aux membres du Conseil de sécurité de leurs déclarations sur la situation à Abyei.

Ces derniers mois et depuis la formation du Gouvernement de transition au Soudan, les relations bilatérales entre le Soudan et le Soudan du Sud n'ont cessé de s'améliorer. Les visites réciproques régulières entre les deux pays à différents niveaux, ainsi que la circulation transfrontalière des personnes, des biens et des services en sont notamment des signes. En outre, le Soudan du Sud a accueilli les pourparlers de paix entre le Gouvernement soudanais et les groupes armés, qui ont finalement abouti à la signature d'un accord de paix important au début du mois.

La poursuite du rapprochement entre les deux pays a un effet positif sur les négociations sur le statut final d'Abyei. Il y a tout juste trois semaines, une délégation soudanaise conduite et dirigée par le Ministre des affaires de l'Afrique de l'Est s'est rendue à Khartoum pour des discussions sur Abyei. Dans une déclaration publiée à l'issue de la réunion, le Vice-Président du Conseil souverain du Soudan a exprimé solennellement la volonté du Gouvernement soudanais de régler la question d'Abyei dans le même esprit que celui qui a présidé aux négociations de Djouba entre les parties soudanaises.

Le Gouvernement soudanais est déterminé à tirer parti de la nouvelle donne politique dans les relations bilatérales entre les deux voisins frères pour promouvoir la coexistence pacifique des communautés dans la région et accélérer les discussions pour parvenir à un accord sur le statut final d'Abyei.

Cela étant dit, je voudrais souligner les points suivants.

Premièrement, les termes politiques et juridiques qui régissent les accords et arrangements actuels et futurs à Abyei, y compris la présence de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA), sont basés sur l'Accord entre le Gouvernement de la République du Soudan et le Mouvement populaire de libération du Soudan concernant les arrangements provisoires pour l'administration et la sécurité de la zone d'Abyei, conclu le 20 juin 2011. Les termes de cet accord doivent être strictement respectés et appliqués par les deux pays ainsi que par les partenaires régionaux et internationaux. Pour sa part, le Soudan réaffirme son engagement à respecter la lettre et l'esprit de l'Accord.

Deuxièmement, l'Accord du 20 juin 2011 prévoit les institutions et mécanismes locaux temporaires pour administrer la zone. Cela inclut notamment les organes

exécutifs et législatifs locaux ainsi qu'une force de police locale conjointe. Le Soudan a toujours été prêt à respecter les termes de l'Accord. À cet effet, mon gouvernement a nommé le mois dernier son représentant au Comité mixte de contrôle d'Abyei, mesure qui a été largement saluée par les communautés locales de la région, en particulier les chefs de la communauté des Ngok Dinka. En outre, les autorités soudanaises sont prêtes à participer à la formation du Service de police d'Abyei pour lutter contre la criminalité à Abyei et dans les environs.

Troisièmement, nous félicitons le personnel de la FISNUA pour ses efforts afin de préserver la paix et la stabilité à Abyei, et nous condamnons toute attaque contre les soldats de la paix à Abyei. Nous demandons à la mission d'améliorer encore la protection des civils, de protéger la zone contre les incursions d'éléments armés non autorisés, d'assurer la sécurité et de se tenir à une distance égale de toutes les communautés de la zone.

Quatrièmement, je voudrais attirer l'attention des membres du Conseil sur le fait que la question de la mise en service de la piste d'atterrissage d'Athony a été examinée à la dernière réunion du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité, qui s'est tenue à Djouba en février dernier. À cette occasion, les parties sont convenues que cette question serait renvoyée au niveau des présidents de chacun des deux pays pour qu'ils tranchent. Il convient de noter qu'afin d'améliorer les capacités logistiques de la FISNUA, le Soudan a accepté il y a quelques semaines que deux hélicoptères de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour soient transférés à la FISNUA, à Abyei. Le Secrétariat a été dûment informé de cette approbation.

Pour conclure, le Gouvernement soudanais réaffirme sa volonté de renforcer la coopération avec le Gouvernement sud-soudanais et la FISNUA afin d'améliorer le travail du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité et du Comité mixte de contrôle d'Abyei, ainsi que de mettre en place les autres mécanismes conjoints entre les deux pays selon les termes de l'accord signé par les deux parties le 20 juin 2011.

Je voudrais terminer en accueillant favorablement la prorogation du mandat de la FISNUA pour six mois, telle que proposée par le Secrétaire général.

La séance est levée à 11 h 30.